



## Interdiction de quitter le territoire

Par **charlylucky**, le **29/05/2013** à **14:21**

Bonjour,

Mon conjoint a été condamné à 3ans de mise à l'épreuve avec interdiction de quitter le territoire français. Cela fait plus d'un an qu'il n'a plus de nouvelles, sa mise à l'épreuve aurait du se terminer il y a 2mois.

Sachant qu'on voulait partir en vacances cet été à l'étranger en avion, a-t-il le droit de quitter le territoire ?

Sincèrement.